



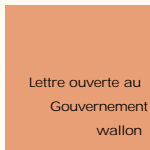
Un projet de *société*
pour la *Campagne*
wallonne

lettres ouvertes



Lettre ouverte au(x)...

- Gouvernement wallon I - II
- Ministre de l'Agriculture III - IV
et de la Ruralité
- Ministre de l'Aménagement IV - V
du Territoire et de l'Urbanisme
- Ministres de l'Économie V - VI
et de l'Emploi
- Ministre de la Culture VII - VIII
- Bourgmestres en charge VIII - IX
de nos villages
- Citoyens qui habitent ou séjournent IX - X
à la campagne...



Si elle dispose de villes importantes, la Wallonie est aussi un pays rural : la campagne couvre 80% de son territoire et constitue le lieu de résidence d'un tiers des Wallons si l'on compte les villages englobés dans les communes urbaines.

Nous, citoyens wallons, dans la foulée du SDER (*) et du Contrat d'Avenir, nous avons formulé un « Projet de Société » pour nos villages dans l'idée de fournir des repères à ceux qui ont en charge le redéploiement de la Wallonie. Vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble de ce Projet par ailleurs.

Vous verrez qu'en fonction de ses compétences, chaque membre du Gouvernement - et pas seulement le Ministre de la ruralité ! - a un rôle à jouer pour mettre en place le « village idéal » qui symbolise ce que nous voulons pour nous, pour nos enfants et pour les générations qui les suivront.

D'autres « lettres ouvertes » s'adressent à chaque ministre en fonction de ses compétences.

(*) Schéma de Développement de l'Espace Régional

Au Gouvernement wallon dans son ensemble, nous voudrions suggérer les recommandations suivantes :

Tout d'abord, celle de mener une politique équilibrée ville/campagne.

Sous prétexte que le développement durable des campagnes dépend de la capacité des villes à rester attractives, évitant ainsi l'exode de leurs citoyens, il ne faudrait pas que la politique du Gouvernement oriente toutes les ressources vers le milieu urbain. Une politique réfléchie doit rester de mise afin de permettre aux communes rurales de demeurer ou de devenir, elles aussi, attractives.

Notre deuxième proposition est relative aux normes de subventionnement.

Nous pensons que le Gouvernement doit tenir compte des spécificités des communes rurales lorsqu'il fixe ses normes. Celles-ci sont trop souvent prévues pour des infrastructures de grande dimension qui ne conviennent pas à nos villages. En matière de services, elles n'incorporent pas toujours les coûts supplémentaires causés par les distances plus longues à parcourir...

Notre troisième recommandation est de consacrer et de mettre en pratique le principe que tout citoyen, qu'il soit rural ou urbain, doit avoir accès aux services sans discrimination.

Ce principe d'équité pourrait trouver une première application en matière de mobilité en milieu rural :

vous ne pouvez pas pénaliser les ruraux en acceptant qu'ils paient plus cher que les autres les kilomètres parcourus en transport en commun.

En matière d'énergie, ce principe d'équité devrait également prévaloir.

Notre quatrième idée rassemble une série de mesures que vous pourriez prendre collégialement et qui devraient concourir à stimuler la coopération des différentes institutions et administrations qui interviennent sur le terrain rural. Ceci, afin de gagner en efficacité.

- C'est tout d'abord assurer cette fameuse « transversalité » qui doit garantir que tous les engrenages du développement travaillent en même temps et à la même vitesse, que les administrations se coordonnent, que la Région travaille en synergie avec les Communautés et les Provinces.

Pour faciliter cette transversalité et encourager ces coopérations, le Gouvernement doit prendre l'initiative de créer un dispositif nouveau permettant de financer en une seule démarche les projets ruraux qui dépendent de plusieurs administrations. Actuellement, ces projets - souvent innovants - traînent de trop longues années dans plusieurs tiroirs administratifs et ne se réalisent que tard, partiellement, parfois vidés de sens. La solution est juridique et administrative. Elle relève de vos techniciens.

- D'autre part, il serait logique que chaque membre du Gouvernement se sente solidairement engagé dès le moment où il approuve, avec ses collègues, un Programme Communal de Développement Rural. « Solidairement engagé », cela veut dire concrètement que les projets qui se trouvent dans ces programmes devraient jouir à tout le moins d'un a priori favorable ouvrant une voie accélérée à des subventions de la part de tous les Ministres du Gouvernement et pas seulement de la part du Ministre de la ruralité !
- Pour rester cohérent, le Gouvernement devrait mettre de l'ordre dans la multiplication des instruments de programmation proposés aux Communes. En milieu rural, il est logique que le Programme Communal de Développement Rural - outil global et participatif par excellence - devienne le socle commun fixant la stratégie de base. Sur ce programme viendraient tout naturellement se greffer plans du logement, schémas de structure, plans de mobilité et autres politiques locales dont les préoccupations sont plus sectorielles.
- Toujours dans l'idée d'assurer une meilleure cohérence, nous suggérons au Gouvernement d'encourager la mise en œuvre d'infrastructures et de services transcommunaux en révisant les mécanismes de répartition du Fonds des Communes. Il conviendrait de favoriser les projets transcommunaux qui mettent en place un dispositif de mise en commun

des coûts et des recettes de ces services (pour une zone artisanale par exemple).

Enfin, notre cinquième recommandation est de vous exhorter à investir encore et toujours dans la participation citoyenne.

Pourquoi ? Parce que c'est le seul moyen de maintenir dans nos campagnes la cohésion sociale, alors qu'y apparaissent des intérêts de plus en plus divergents. Comment ?

- En continuant à financer dans nos villages des lieux de rencontre, bien équipés, pouvant accueillir des assemblées citoyennes et les activités des associations.
- En investissant dans la formation d'animateurs capables de conduire adéquatement cette participation et dans la formation d'élus communaux conscients des avantages de cette implication permanente des citoyens.
- Enfin, en ouvrant la voie des subventions aux associations dont les projets s'intègrent dans un Programme Communal de Développement Rural.

Équité, coopération, participation citoyenne, voilà les trois mots-clefs qui devraient constituer les piliers d'une politique de notre Gouvernement à l'égard des ruraux et des campagnes de Wallonie.

Un ensemble de citoyens, d'associations et d'institutions réunis à l'initiative de la Fondation rurale de Wallonie

Un projet de société pour la campagne wallonne - II

Lettre ouverte au
Ministre de
l'Agriculture
et de la
Ruralité

Le Projet de Société que nous avons formulé met en avant trois axes qui devraient constituer les priorités d'une politique rurale en Wallonie :

1. une agriculture de qualité, capable de s'adapter aux attentes des consommateurs et de se diversifier. Capable aussi de remplir ses différentes fonctions : alimentaires, sociales, écologiques et paysagères ;
2. une meilleure cohésion sociale, des relations humaines plus harmonieuses au sein des villages ;
3. des terroirs wallons dotés de particularités bien typées.

Voilà pour les objectifs. Comment y parvenir ?

EN CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE.

L'essentiel est de maintenir une activité agricole dans nos villages et de stabiliser le nombre des agriculteurs.

Pour cela, nous identifions plusieurs pistes à suivre simultanément :

- Veiller à ce que le revenu agricole évolue de manière

comparable à celui des autres catégories sociales composant le milieu rural.

- Garder suffisamment de terres cultivables.
- Amener le consommateur à préférer les produits locaux en solidarité avec les agriculteurs de sa région. En multipliant, par exemple, des points de vente de produits du terroir.
- Sensibiliser les habitants du milieu rural, anciens et nouveaux, aux spécificités de la vie à la campagne, aux contraintes des agriculteurs et aux évolutions du milieu rural.
- Appuyer et consolider les services de remplacement agricole.

EN CE QUI CONCERNE LA COHÉSION SOCIALE DANS NOS CAMPAGNES

Celle-ci est mise à mal par la diversification des modes de vie et la montée d'un individualisme où chacun défend ses intérêts particuliers, sans égard pour l'intérêt général.

Le meilleur moyen pour lutter contre ce repli nous paraît résider dans la participation citoyenne. Elle permet d'améliorer l'information et l'échange d'idées. Elle développe chez les citoyens une vision plus globale de la situation et des contraintes des décideurs. Elle favorise la recherche de solutions de compromis.

- Pour que la participation citoyenne réussisse ces prouesses, il faut, à notre avis, que chacun joue le jeu

et surtout, que les élus locaux soient sensibilisés et formés à cette démarche. Grâce à cela, ils en apprécieront mieux les avantages et ils en comprendront les règles élémentaires. Voilà une formation que vous pourriez organiser périodiquement, en concertation avec votre Collègue en charge des Pouvoirs Locaux.

- Mais, la participation citoyenne, c'est aussi prendre des initiatives. Cette formation devrait dès lors se coupler avec la création d'un centre de ressources où chacun, élus, citoyens, porteurs d'initiatives trouverait l'information nécessaire.
- Une fois les projets conçus, encore faut-il pouvoir les réaliser. A ce propos, il faudrait que vous facilitiez davantage l'accès des projets locaux à un financement global.

Pour cela, trois suggestions que vous pourriez défendre auprès de vos collègues du Gouvernement :

1. donner à l'administration régionale un rôle explicite dans l'aide-conseil aux porteurs de projets ;
2. créer un guichet unique où les demandes de subvention pourraient être déposées, l'administration s'occupe de leur cheminement dans les services adéquats ;
3. simplifier les procédures en accordant aux Communes ayant effectué une réflexion de fond sur leur stratégie de développement, une enveloppe globale finançant l'ensemble de leurs projets.

III - Un projet de société pour la campagne wallonne

- De plus, il nous paraît essentiel que ces entreprises accueillies dans nos villages mettent en valeur les ressources naturelles et humaines des lieux où elles s'implantent.
- Enfin, il nous paraît indispensable que ces entreprises soient compatibles avec leur environnement.

En ce qui concerne leur implantation, nous pensons qu'il faut localiser les entreprises en fonction de leur nature : dans le village si leur impact est faible sur l'environnement. Sinon, s'il y a des risques objectifs de nuisances, dans une zone artisanale proche. Toutefois, pour les activités plus lourdes, il faut prévoir des zones économiques de « Pays ». Nous y reviendrons.

Voilà les grands principes. Comment pouvez-vous nous aider à les atteindre ?

1. Vous pouvez soutenir, au sein du Gouvernement wallon, **la création de zones artisanales dans les communes rurales** mais aussi **la création de zones économiques de « Pays »**.

Constitués à l'initiative de plusieurs Communes, ces « Pays » fonctionneraient sur base d'un dispositif de partage des coûts et des recettes. Chaque Commune n'étant plus poussée à les vouloir à tout prix sur son territoire, on pourrait localiser judicieusement ces zones économiques de manière à éviter le gaspillage des terres agricoles et la dégradation des paysages. De manière aussi à prendre en compte le trafic des

marchandises et les contraintes liées aux déplacements des travailleurs. Ces zones économiques de « Pays » pourraient ainsi accueillir les entreprises industrielles lourdes (infrastructure et charroi) dont nous parlions tout à l'heure...

2. Vous pouvez également aider à **créer et à financer des groupements de communes rurales**

qui mettraient autour de la table les entreprises, les mandataires politiques, les administrations ainsi que d'autres organismes tels les Chambres de commerce ou les Intercommunales... Un tel regroupement aurait pour objectif tout d'abord d'élaborer un programme stratégique de développement pour la région considérée. Ensuite de mener des actions concertées.

A ce propos, voici trois suggestions :

- On dit souvent que les entreprises rurales sont isolées, privées d'aide et d'informations et dès lors, défavorisées par rapport à leurs homologues urbaines. Créer une structure locale d'information, d'accueil et d'accompagnement des entreprises, voilà donc un premier type d'initiative à prendre par ces partenariats.
- On se plaint d'un manque d'esprit d'entreprise dans nos campagnes, d'un manque d'audace pour se lancer dans l'aventure économique... Pourquoi dès lors ne pas confier à ces partenariats transcommunaux la tâche d'initier des actions de

sensibilisation et de formation pour changer les mentalités ?

- Et puis, ces partenariats privé/public pourraient promouvoir l'information destinée aux citoyens concernant les projets économiques. Sans information - vous le constatez tous les jours - la moindre initiative se heurte au rejet des habitants riverains des sites concernés, des habitants toujours prêts à soupçonner dans le brouillard d'un discours trop vague une menace pour leur cadre de vie... .
- 3. Enfin, pour maintenir des villages vivants et dynamiques, vous pouvez intervenir pour que les instances concernées fixent des normes spécifiques permettant au milieu rural de conserver des **services publics** décentralisés. Ils rendent des services indispensables aux entreprises (pensez à la poste), aux travailleurs et à leur famille (pensez aux loisirs, aux écoles). Ils sont aussi source d'emplois.

C'est ainsi, nous en sommes persuadés, que la campagne wallonne pourra apporter sa contribution au redéploiement de la Wallonie et à la poursuite des objectifs du Contrat d'Avenir. Celui-ci, faut-il le rappeler, ne doit pas oublier de compter toutes les forces vives de la ruralité parmi ses partenaires.

Un ensemble de citoyens, d'associations et d'institutions réunis à l'initiative de la Fondation rurale de Wallonie

Lettre ouverte
au Ministre
de la Culture

Nous avons réalisé un exercice ambitieux de citoyenneté active : nous avons formulé un « Projet de Société pour la campagne wallonne ». Nous avons rêvé le « village idéal ». Il représente ce que nous voudrions demain pour nous, nos enfants, et les générations qui les suivront.

L'action culturelle, qui contribue à l'épanouissement des gens et crée des liens sociaux, est évidemment un levier puissant pour nous permettre de réaliser ce rêve.

En effet : le village idéal doit être pour nous le lieu d'une vie culturelle et associative développée et surtout, diversifiée à l'image de la population rurale d'aujourd'hui .

Il est composé d'habitants capables de se concerter et de se mobiliser pour déterminer leur avenir, que ce soit en proposant ou en refusant des projets, mais toujours en tenant compte de l'intérêt général.

Enfin, des spécificités culturelles et rurales y sont respectées, entretenues, au besoin recréées, afin de donner du caractère à la vie locale.

Vous voyez, Monsieur le Ministre, que pour parvenir au village idéal, il reste un bon bout de chemin à parcourir dans beaucoup d'endroits. Nous comptons sur vous pour nous y aider . . .

Notre première demande, c'est que vous et vos successeurs, vous adoptiez une politique culturelle répondant bien aux besoins spécifiques du milieu rural.

Et pour cela, nous formulons cinq suggestions :

1. Instaurer un **Conseil Consultatif rural** pour les ministres de la Culture sur les particularités de la campagne wallonne par rapport aux villes et aux banlieues qui nécessitent, elles, d'autres approches.
2. Fixer **des normes de subvention** qui tiennent compte de la petite dimension des services culturels villageois, des coûts plus élevés générés par les longues distances et de la faible densité de population.
3. **Donner priorité et financer directement les organismes proches du terrain** telles les associations locales d'éducation permanente, les Centres d'Expression et de Créativité, les bibliothèques... Nous pensons qu'il faut faciliter leur reconnaissance. Qu'il faut aussi considérer la multiplicité de leurs actions et leur polyvalence non comme une dispersion des efforts mais comme un atout pour répondre aux sollicitations du milieu rural.
4. Soutenir **plutôt les petites infrastructures** villageoises polyvalentes que les grandes réalisations centralisées.
5. Passer **un accord avec la Région wallonne** pour ouvrir la voie à un financement commun de bâtiments abritant sous le même toit des activités et des

associations relevant des compétences de la Communauté (bibliothèque, centre de créativité . . .) et de la Région (office tourisme, association environnementale, activités villageoises . . .)

Notre deuxième demande est de vous voir privilégier, encourager et valoriser les politiques culturelles **communales** qui répondent à certains critères.

Par exemple :

- Les politiques culturelles communales qui développent une pratique **active** de la culture favorisant l'expression des citoyens, leur compréhension de l'évolution de la société, leur implication concrète dans la vie locale et leur ouverture au monde.
- Celles qui respectent et valorisent les particularités rurales et s'en inspirent. Qui sensibilisent les habitants aux spécificités locales et à leur nécessaire respect.
- Celles qui sont mises en œuvre par des animateurs conscientisés aux particularités du milieu rural. Des formations devraient être financées à cet égard.
- Celles qui facilitent l'intégration des nouveaux habitants et les relations harmonieuses entre les différentes catégories de populations que compte aujourd'hui le milieu rural.
- Celles qui organisent la décentralisation de manifestations culturelles dans les villages éloignés ou - à la place - qui organisent le déplacement des personnes vers les villes accueillant ces manifestations.

VII - Un projet de société pour la campagne wallonne

Enfin, Monsieur le Ministre, nous aimerions que vous usiez de votre influence pour sensibiliser aux spécificités de la vie rurale certains acteurs culturels importants :

- les producteurs de spectacles par exemple. Ils devraient être amenés à adapter les créations aux contraintes techniques des salles rurales. Les jurys de sélection des spectacles subsidiés devraient retenir ce critère pour établir leurs choix ;
- les directeurs et animateurs de centres culturels régionaux devraient aussi être sensibilisés aux besoins des régions rurales du territoire qu'ils couvrent.

Et puis, pour couronner le tout, nous croyons que notre village idéal aurait davantage de chances de se concrétiser si les Communes coopéraient au sein de « Pays » qu'elles constitueraient en fonction de leurs affinités. Elles disposeraient ainsi de ressources plus importantes pour une action culturelle plus ambitieuse.

Vous voyez, Monsieur le Ministre, que le village idéal, c'est en coopérant que nous le construirons.

Un ensemble de citoyens, d'associations et d'institutions réunis à l'initiative de la Fondation rurale de Wallonie

Lettre ouverte
aux
Bourgmestres
en charge de
nos villages ⁽¹⁾

Notre « Projet de Société » - que vous pourrez lire par ailleurs - imagine un « village idéal ». Convivial, pluriel, ce village doit aussi avoir du caractère.

Combinaison de ces trois qualités, dans les villages de votre commune, c'est bien le défi qui se présente à vous.

Pour le relever, faites en sorte que les citoyens deviennent vos partenaires permanents. Sollicitez leurs avis, recueillez leurs suggestions. Faites confiance à leur capacité à prendre en compte l'intérêt général. Nous sommes persuadés qu'ils le peuvent s'ils reçoivent une information régulière, complète qui les aide à comprendre et à bien poser les problèmes. . . Jouez donc le jeu de la participation des habitants. De la sorte, vous aurez déjà fait un pas vers ce village idéal, où la citoyenneté se vit au quotidien.

Ensuite, pour que vivent nos villages, il y a des orientations qui nous paraissent s'appliquer partout :

Les **services publics** doivent être maintenus et, au besoin, développés et adaptés. Bureaux de poste, écoles, transports en commun. . . Un village qui en est dépourvu devient rapidement une cité-dortoir. Il y a des formules nouvelles à rechercher pour rendre ces services avec efficacité, à des coûts supportables pour la Collectivité.

La **vie culturelle** doit être encouragée. Au travers des associations d'éducation permanente, par exemple. Avec la

Communauté Française, encouragez ces associations à promouvoir la culture locale et à ouvrir les citoyens au monde qui les entoure. Ayez les efforts sur une pratique active de la culture au travers d'un programme concerté mettant en valeur les spécificités rurales. Parmi ces spécificités, l'environnement naturel doit à notre avis figurer en bonne place, parce que c'est un patrimoine commun. Et puis, encouragez tout particulièrement les associations et les animateurs qui visent à faire se rencontrer des catégories d'habitants qui se parlent trop peu. Nous pensons notamment aux anciens et aux nouveaux habitants. Mais aussi aux différentes générations. . .

Pour cela, créez des lieux de rencontre et optez pour un **aménagement des villages** qui favorise la convivialité. Places publiques, trottoirs, voiries, il faut les penser dans ce but. Nous ne pouvons que vous encourager à investir dans des infrastructures favorisant et sécurisant les déplacements à pied ou à vélo. Au sein des villages et entre les villages. C'est à coup sûr une solution d'avenir !

Par ailleurs, si vos villages doivent s'agrandir, ayez recours à des Plans Communaux d'Aménagement pour organiser les nouvelles constructions dans des ensembles articulés judicieusement aux noyaux anciens.

Et puis, pour préserver ou redonner du caractère à nos villages, pensez à établir un Règlement Communal d'Urbanisme. Respectueux des particularités locales, il permettra ainsi de maintenir l'homogénéité visuelle du paysage villageois.

⁽¹⁾ Cette lettre s'adresse aussi aux Bourgmestres des communes urbaines englobant des villages en périphérie

Donnez l'exemple lorsque vous concevez des infrastructures communales. Veillez à leur intégration dans le bâti existant. Imaginez-les si possible polyvalentes et toujours, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les **activités économiques** sont vitales pour faire des villages des lieux de vie. C'est pourquoi, pour autant qu'elles n'occasionnent pas trop de nuisances et puissent s'y développer, nous pensons que les petites entreprises doivent rester au cœur des villages. Sinon, il faut leur donner la possibilité de s'installer dans des zones artisanales à proximité, avec des infrastructures intégrées au paysage, respectueuses de l'environnement. Priorité doit être donnée à des entreprises offrant des emplois qui correspondent aux qualifications des habitants ou qui sont axées sur d'autres ressources locales.

Le **tourisme**, un créneau à la mode, trouve sa place dans le village idéal à condition de s'intégrer aux activités et aux fonctions existantes. Ce qui veut dire qu'il doit être adapté à la vie villageoise, favoriser les rencontres, respecter les ressources locales, profiter aux commerces locaux et aussi aux habitants, en leur permettant par exemple l'accès aux infrastructures touristiques.

Que pouvez-vous faire en faveur des **agriculteurs** ? Les causes fondamentales de leurs problèmes relèvent de politiques déterminées à des niveaux supérieurs. Pourtant, pas de ruralité sans agriculture. Elle est un élément structurant qui façonne le paysage économique, naturel et culturel de la vie rurale. Nous croyons qu'au niveau local, il faut mettre en

pratique le slogan « agriculteurs admis » et créer une solidarité entre eux et leurs voisins. Il faut aussi veiller à ne pas gaspiller l'espace agricole afin de maintenir suffisamment de terres disponibles pour les exploitations, aujourd'hui contraintes de toujours s'agrandir.

Parce que nous voulons des villages ouverts à tous et pas seulement réservés à quelques privilégiés, nous croyons que la **politique sociale** ne doit pas être oubliée au niveau communal. Elle doit permettre à chacun qui le désire de continuer à vivre à la campagne, à venir s'y installer et cela, malgré les coûts croissants du logement et des transports. Le maintien des services dans les villages doit faciliter la vie de chacun.

Enfin, nous vous encourageons à coopérer avec les communes voisines. A plusieurs petites communes, vous pourrez apporter des réponses meilleures aux demandes de services des habitants et des entreprises.

Bref, vous voyez qu'ensemble, élus, personnel communal et citoyens nous devons nous mettre à penser nos villages d'une manière globale et intégrée, en tenant compte de tous les aspects en jeu, avec une vue à long terme, basée sur les principes du développement durable.

Promouvoir cette nouvelle manière prospective d'envisager la gestion communale, c'est à notre avis la fonction principale des Bourgmestres en charge de nos villages.

Un ensemble de citoyens, d'associations et d'institutions réunis à l'initiative de la Fondation rurale de Wallonie

**Lettre ouverte
aux citoyens
qui habitent ou
séjournent à la
campagne...**

Le village qui vous a vu naître ou celui que vous avez choisi pour habiter ou passer vos vacances n'est décidément plus le même qu'hier.

Montez au grenier et, de la lucarne, parcourez des yeux le paysage villageois : peut-être vous rappelez-vous ces champs qui ont cédé la place aux nouvelles habitations, entourées chacune d'une large pelouse ? Et ces anciennes fermes aujourd'hui reconverties en gîtes ruraux et secondes résidences ?

Une supérette a succédé à l'épicerie. La maison communale et son école, le presbytère... tous ces fleurons de la vie villageoise, les voici aujourd'hui aménagés en appartements. Ils abritent quelques temps les nouveaux venus qui, à leur tour, bâtiront leur maison en bordure du village.

Tout est calme. Depuis que la tondeuse du voisin s'est tue, seul le générique du journal télévisé bruisse dans l'air du soir et rythme la vie des ménages.

Le monde rural évolue vite. Si nous ne faisons rien, il risque de devenir une grande banlieue, sans âme, sans projet.

Pour éviter ce destin que nous ne voulons pas, nous avons formulé un « Projet de société pour la campagne wallonne » afin de dire clairement où nous voulons aller, ce que nous voulons que deviennent nos villages.

Vous pouvez prendre connaissance de ce « Projet de Société » par ailleurs.

En deux mots, disons que pour nous, le village doit être un lieu convivial, où ceux qui le veulent peuvent établir avec leurs concitoyens des relations personnalisées, des échanges suivis.

Le village doit aussi être pluriel. Cela veut dire notamment que l'agriculture et les activités économiques en général doivent y garder une place. Cela veut dire encore qu'on doit y trouver toutes les générations et qu'habiter à la campagne ne doit pas être réservé aux riches.

Enfin, pour nous, le village doit conserver et entretenir ses particularités culturelles et urbanistiques. Il doit avoir du caractère, ne pas ressembler à tous les autres villages et, surtout, ne pas copier les villes.

En tant que citoyens, vous aussi, vous pouvez agir pour que votre village reste ou redevienne un vrai village, qu'il se rapproche du « village idéal » que nous venons de décrire. . .

Par exemple, vous pouvez veiller à ne pas y transposer les manières urbaines de construire et d'aménager la maison et ses abords. Regardez les bâtisses anciennes. Elles constituent un ensemble harmonieux. Il ne faut pas rompre cette cohérence. Elle conditionne la qualité du cadre de vie de chacun et constitue un atout touristique. Ne copiez pas les styles architecturaux venus d'ailleurs. N'importez pas d'éléments exotiques. Faites-vous conseiller avant d'entreprendre des travaux : une habitation bien intégrée dans son environnement ne coûte pas nécessairement plus cher !

Une campagne vivante, c'est aussi un lieu de diversité, un lieu où des gens travaillent. Pour que votre village ne soit pas un lieu-dortoir, acceptez donc ces petites gênes que suscitent inmanquablement les activités agricoles ou les manifestations associatives par exemple. Vivre à la campagne aujourd'hui, c'est aussi accepter les petits inconvénients de cette diversité. Agriculteur, jeune, personne âgée, natif du village ou nouvel arrivant, chacun doit pouvoir y vivre, y exercer son métier, y pratiquer ses loisirs et sa culture. . . dans le respect des autres.

Vous le constatez : le village idéal ne se construira pas sans vous. Il faut vous impliquer au quotidien afin que les choses bougent.

Prenez donc part à la vie associative. C'est elle qui va permettre aux villageois de mener ensemble des projets et d'établir des rapports plus étroits que les simples relations de voisinage. . .

Et puis, il y a la politique locale. Pas celle des jeux politiques mais celle, par exemple, de la participation citoyenne. Grâce à elle, les villageois se mobilisent pour réfléchir à l'avenir, formuler des projets pour leur village et leur commune. . . Nous vous encourageons à vous impliquer dans cette participation citoyenne. Bien comprise, elle peut revitaliser la démocratie locale...

Ainsi, petit à petit, de la lucarne de votre grenier, vous découvrirez un paysage qui revient à la vie, un village qui reprend des couleurs. . . Les couleurs du village « idéal », celui dont nous rêvons tous.

Un ensemble de citoyens, d'associations et d'institutions réunis à l'initiative de la Fondation rurale de Wallonie

Un projet de société pour la campagne wallonne - X